Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Marché du terroir et de l'artisanat de Grisy - les - Plâtres. : circulation et stationnement des automobiles.

Le prochain marché du terroir et de l'artisanat de Grisy - les - Plâtres aura lieu, au coeur du village, le dimanche 10 octobre 2021. Une trentaine d'exposants attendront les visiteurs et acheteurs.



Pour respecter la sécurité de tous, les contraintes suivantes seront à respecter :

- ***La circulation et le stationnement de tous les véhicules et des deux roues sont interdits le dimanche 10 octobre 2021 - de 06h00 à 20h00 - sur les voies suivantes :***

- **rue : Robert Machy,**

- **Place de l'église,** de l'intersection de la rue du Vexin (CD 64) à la rue Robert Machy et inversement.

- La circulation sera difficile pour les riverains qui devront prendre toutes les dispositions nécessaires.
- Le stationnement sera réglementé sur les rues du Vexin (C.D.64) et du général De Gaulle (C.D.22) afin d'assurer la sécurité des usagers empruntant celles-ci, ainsi que celle des véhicules des services de secours..
- ***Suite au protocole sanitaire imposé par le gouvernement, le port du masque ainsi qu'un sens de marche sera obligatoire pour les piétons.***

Documents
Arrêté municipal de Grisy-les-Plâtres.
Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69